

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce une croissance des produits de 4,6 % au troisième trimestre

BRAMPTON, ONTARIO, le 12 novembre 2025 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 4 octobre 2025.¹⁾

Loblaw a enregistré, à nouveau, un trimestre marqué par des résultats opérationnels et financiers constants. La combinaison d'offres axées sur la valeur, de récompenses personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum^{MC} et de promotions percutantes, ainsi que l'ouverture de nouveaux magasins ont entraîné une hausse du niveau d'engagement des clients. Les Canadiens ont reconnu la valeur, la qualité, le service et la commodité grâce auxquels Loblaw se distingue dans l'ensemble de son réseau national de magasins et de plateformes numériques, ce qui a eu pour effet d'accroître le chiffre d'affaires de 857 millions de dollars au cours du trimestre. Le secteur de l'alimentation au détail a attiré davantage de clients et la taille des paniers s'est accrue, ce qui a permis aux bannières des divisions Super Marché et Escompte d'enregistrer, au cours du trimestre, une croissance des parts de marché en matière de tonnage supérieure à celle de leurs homologues du secteur. Les bannières à escompte et Real Canadian Superstore de la société ont de nouveau surpassé les magasins conventionnels, en raison de l'intérêt croissant des clients pour la valeur. La société a ouvert 19 magasins Maxi et No Frills au cours du trimestre, offrant ainsi des options à escompte à un plus grand nombre de collectivités partout au pays. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont contribué aux résultats solides, portés par la croissance des médicaments de spécialité. L'augmentation du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est poursuivie dans les catégories des produits de beauté et des produits en vente libre, et n'a été que partiellement contrebalancée par le retrait stratégique des tablettes annoncé précédemment de certaines catégories de produits électroniques. Loblaw reste fidèle à son plan annuel visant à ouvrir environ 76 nouveaux magasins et 100 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques; en effet, depuis le début de l'exercice, elle a ouvert 47 nouveaux magasins et 55 cliniques de soins pharmaceutiques, offrant ainsi aux collectivités moins bien desservies du Canada, un accès à des produits d'épicerie de qualité abordables et à des soins de santé.

« Nos programmes clients novateurs et l'ouverture de nouveaux magasins nous permettent d'offrir la valeur, la qualité, le service et la commodité que recherchent plus que jamais les Canadiens », a déclaré Per Bank, Président et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Le fait que nous mettions l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail se traduit par de solides résultats financiers et nous en profitons pour respecter nos engagements envers nos clients et investir en vue d'une croissance future. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2025

- Les produits se sont établis à 19 395 millions de dollars, en hausse de 857 millions de dollars, ou 4,6 %.
 - La vente de Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») a été finalisée au premier trimestre de 2025. Les produits liés à Wellwise se sont établis à néant au troisième trimestre de 2025 (27 millions de dollars en 2024).
 Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits se sont accrus de 4,8 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est chiffré à 19 082 millions de dollars, en hausse de 823 millions de dollars, ou 4,5 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 13 588 millions de dollars, en hausse de 4,8 %, et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,0 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 5 494 millions de dollars, en hausse de 3,8 %, et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 4,0 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 5,9 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant progressé de 1,9 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 18,0 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 1376 millions de dollars, en hausse de 55 millions de dollars, ou 4,2 %.
- Le montant ajusté du BAllA²⁾ s'est chiffré à 2 217 millions de dollars, pour une augmentation de 148 millions de dollars, ou 7,2 %.
- La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établie à 31,1 %, soit une hausse de 20 points de base, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 794 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars, ou 2,2 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,66 \$, pour une augmentation de 0,03 \$, ou 4,8 %. L'augmentation reflète l'incidence de charges de 22 millions de dollars liées à la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est élevé à 828 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 61 millions de dollars, ou 8,0 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,69 \$, en hausse de 0,07 \$, ou 11,3 %.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 682 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 685 millions de dollars, déduction faite du produit de 3 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 6,8 millions d'actions ordinaires à un coût de 381 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 325 millions de dollars.
- Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions et montants par action présentés dans le présent document ont été retraités de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur.

			(16 :	2025 semaines)				(16 s	2024 semaines)
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total		Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	19 082 \$	403 \$	(90) \$	19 395 \$	\$	18 259 \$	382 \$	(103) \$	18 538 \$
Marge brute ²⁾	5 940 \$	352 \$	(90) \$	6 202 \$;	5 642 \$	334 \$	(103) \$	5 873 \$
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	31,1 %	s.o.	— %	32,0 %	ó	30,9 %	s.o.	- %	31,7 %
Résultat d'exploitation	1287 \$	89 \$	- \$	1376 \$; [1 0 9 1 \$	230 \$	- \$	1321 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	1332	89	_	1 421		1246	75	_	1 321
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 116 \$	101 \$	- \$	2 217 \$; T	1982 \$	87 \$	- \$	2 069 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,1 %	s.o.	- %	11,4 %	<u> </u>	10,9 %	S.O.	— %	11,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	233 \$	40 \$	- \$	273 \$	5	209 \$	29 \$	- \$	238 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	233	40	_	273		209	39	_	248
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1054 \$	49 \$	- \$	1 103 \$	<u> </u>	882 \$	201 \$	- \$	1083 \$
Impôt sur le résultat				293 \$;				263 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				304					263
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				16 \$,				40 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				_					3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				794 \$;				777 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				828					767
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾ (en dollars)				0,66 \$	5				0,63 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{2), 4)} (en dollars)				0,69 \$;				0,62 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁴⁾ (en millions)				1 195,4					1 227,7

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

(2025 16 semaines)	(1	2024 16 semaines)		
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Variation (en \$)	Variation (en %)
13 588 \$	2,0 %	12 966 \$	0,5 %	622 \$	4,8 %
5 494	4,0 %	5 293	2,9 %	201	3,8 %
2 953	5,9 %	2 783	6,3 %	170	6,1 %
2 541	1,9 %	2 510	(0,5)%	31	1,2 %
	Chiffre d'affaires 13 588 \$ 5 494 2 953	(16 semaines) Chiffre d'affaires des magasins comparables 13 588 \$ 2,0 % 5 494 4,0 % 2 953 5,9 %	Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires 13 588 \$ 2,0 % 12 966 \$ 5 494 4,0 % 5 293 2 953 5,9 % 2 783	Chiffre d'affaires des magasins d'affaires Chiffre d'affaires des magasins des magasins d'affaires Chiffre d'affaires D,5 % Chiffre d'affaires Comparables 13 588 \$ 2,0 % 12 966 \$ 0,5 % 2 293 2,9 % 5 494 4,0 % 5 293 2,9 % 2 953 5,9 % 2 783 6,3 %	Chiffre d'affaires des magasins d'affaires Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires Variation (en \$) 13 588 \$ 2,0 % 12 966 \$ 0,5 % 622 \$ 5 494 4,0 % 5 293 2,9 % 201 2 953 5,9 % 2 783 6,3 % 170

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 19 082 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 823 millions de dollars, ou 4,5 %.
 - º Pour le secteur de l'alimentation au détail (Loblaw), le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 588 millions de dollars, en hausse de 622 millions de dollars, ou 4,8 %, et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,0 % (0,5 % en 2024).
 - L'inflation interne du prix des aliments de la société a été inférieure à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 3,6 % (2,3 % en 2024).
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
 - Pour le secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix), le chiffre d'affaires s'est établi à 5 494 millions de dollars, en hausse de 201 millions de dollars, ou 3,8 %, et le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 4,0 % (2,9 % en 2024). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a affiché une augmentation de 5,9 % (6,3 % en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a progressé de 1,9 % (diminution de 0,5 % en 2024).
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 5,9 % (6,3 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,8 % (2,3 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,7 % (3,5 % en 2024).
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,9 % (diminution de 0,5 % en 2024), en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.
 - Ouvert leurs portes et 7 les ont fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,9 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,4 million de pieds carrés, ou 2,0 %, par rapport au troisième trimestre de 2024.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 287 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 196 millions de dollars, ou 18,0 %.
- La marge brute²⁾ s'est établie à 5 940 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 298 millions de dollars, ou 5,3 %. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est élevée à 31,1 % et a augmenté de 20 points de base, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.

- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 2 116 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 134 millions de dollars, ou 6,8 %, en raison d'un accroissement du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de la marge brute²⁾, qui ont été partiellement contrebalancés par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont demeurés inchangés à 20,0 %, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancé par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée, ainsi que par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 798 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 93 millions de dollars, ou 10,4 %, en raison essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, en partie contrebalancée par une augmentation de l'amortissement des actifs loués, ainsi que par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée à l'ouverture de nouveaux magasins et aux conversions de magasins de détail. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 14 millions de dollars (155 millions de dollars en 2024).

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 403 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, ce qui représente une augmentation de 21 millions de dollars, ou 5,5 %. L'accroissement découle surtout de la hausse des produits d'intérêts, de l'augmentation des produits de commissions d'assurance et de la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC}.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 49 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, ce qui représente une baisse de 152 millions de dollars, ou 75,6 %, attribuable essentiellement à un recouvrement de 165 millions de dollars relatif à une question en matière de taxes à la consommation comptabilisé à l'exercice précédent et à l'augmentation des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus, ainsi que par l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

PERSPECTIVES3)

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de la société refléteront l'incidence de la 53^e semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ d'environ 2 %. Sur une base comparative annuelle, en excluant l'incidence de la 53^e semaine, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que de la tendance constatée au terme du troisième trimestre, la société prévoit désormais une légère hausse de la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ pour l'ensemble de l'exercice, qui passerait du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres, en excluant l'incidence de la 53° semaine.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Au troisième trimestre de 2025, la société a poursuivi ses progrès en lien avec son engagement envers la prospérité du Canada en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques et la progression de l'équité sociale. Une réalisation marquante du trimestre a été l'annonce de l'atteinte par la Fondation pour les enfants le Choix du Président de son ambitieux objectif de nourrir un million d'enfants pendant l'année scolaire 2025/2026, faisant ainsi une différence significative pour les enfants en situation d'insécurité alimentaire dans les écoles du pays.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au cours du troisième trimestre de 2025, la société a racheté 6,8 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation pour un coût de 381 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, la société a racheté 24,9 millions d'actions ordinaires⁴⁾ aux fins d'annulation pour un coût de 1 283 millions de dollars.

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2025, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,141075 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2025.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Sommaire des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	(16 semaine			2 ¹ (16 semail			
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	
BAIIA	2 186 \$	31 \$	2 217 \$	2 224 \$	(155) \$	2 069 \$	
Résultat d'exploitation	1376 \$	45 \$	1 421 \$	1 321 \$	- \$	1321 \$	
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273	_	273	238	10	248	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 103 \$	45 \$	1 148 \$	1 083 \$	(10) \$	1073 \$	
Déduire les éléments suivants :							
Impôt sur le résultat	293	11	304	263	_	263	
Participations ne donnant pas le contrôle	16	_	16	40	_	40	
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	_	_	_	3	_	3	
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱ⁾	794 \$	34 \$	828 \$	777 \$	(10) \$	767 \$	
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,03 \$	0,69 \$	0,63 \$	(0,01) \$	0,62 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ⁴⁾ – dilué (en millions)	1 195,4	_	1 195,4	1 227,7	_	1 227,7	

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par les produits du secteur Vente au détail.

			(16 se	2025 emaines)			2024 (16 semaines)
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations Total
Produits	19 082 \$	403 \$	(90) \$ 19	395 \$	18 259 \$	382 \$	(103) \$ 18 538 \$
Coût des ventes	13 142	51	_ 1	3 193	12 617	48	— 12 665
Marge brute	5 940 \$	352 \$	(90) \$ 6	5 202 \$	5 642 \$	334 \$	(103) \$ 5 873 \$
Montant ajusté de la marge brute	5 940 \$	352 \$	(90) \$ 6	5 202 \$	5 642 \$	334 \$	(103) \$ 5 873 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

		(16	2025 semaines)		(16	2024 semaines)
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			794 \$			780 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			16 273			40 238
Impôt sur le résultat			2/3 293			256 263
Résultat d'exploitation	1287 \$	89 \$		1 091 \$	230 \$	1321 \$
·	120/ \$	69 \$	13/0 ф	1091 \$		1321 ф
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	- \$	30 \$	- \$	- \$	- \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	14	_	14	155		155
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	_	2			155
Recouvrement relatif à la question en matière de	*			_		
taxes à la consommation liée à la Banque PC	_	_	_	_	(155)	(155)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au					, ,	, ,
carburant et des contrats de change	(1)		(1)			
Éléments d'ajustement	45 \$	- \$	45 \$	155 \$	(155) \$	<u> </u>
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1332 \$	89 \$	1 421 \$	1246 \$	75 \$	1321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	798	12	810	891	12	903
Moins: Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(14)		(14)	(155)		(155)
	(14)	404 *		· ' '		
Montant ajusté du BAIIA	2 116 \$	101 \$	2 217 \$	1982 \$	87 \$	2 069 \$
	I					

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, la société a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, des montants de 110 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 8 millions de dollars ayant été respectivement comptabilisés aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025. L'amortissement annuel sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2025, la société a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars (néant en 2024) liée à la vente d'immeubles non exploités à un tiers.

Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Ajouter : Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la	273 \$	238 \$
consommation liée à la Banque PC	_	10
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273 \$	248 \$
	1	

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 421 \$	1 321 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	273	248
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 148 \$	1 073 \$
Impôt sur le résultat	293 \$	263 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	11	_
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	304 \$	263 \$
Taux d'impôt effectif	26,6 %	24,3 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,5 %	24,5 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans le tableau ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire. Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

		I
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024	2025	2024
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	_	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	794 \$	777 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	34	(10)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	828 \$	770 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	_	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires		
de la société	828 \$	767 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁴⁾ (en millions)	1 195,4	1 227,7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

			1	
		2025		2024
	(16	semaines)	(16 semaine:	
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société		Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾
Montant présenté	794 \$	0,66 \$	777 \$	0,63 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	22 \$	0,02 \$	- \$	- \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	10	0,01	115	0,09
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	3	_	_	_
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	_	_	(125)	(0,10)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	_	_	
Éléments d'ajustement	34 \$	0,03 \$	(10) \$	(0,01) \$
Montant ajusté	828 \$	0,69 \$	767 \$	0,62 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024				2025 semaines)				2024 semaines)
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 617 \$	83 \$	51 \$	1751 \$	1829 \$	75 \$	54 \$	1958 \$
Moins:								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	673	12	_	685	675	15	_	690
Intérêts payés ⁱ⁾	91	_	51	142	94	_	54	148
Paiements au titre de la location, montant net	528	_	_	528	498	_	_	498
Flux de trésorerie disponibles	325 \$	71 \$	- \$	396 \$	562 \$	60 \$	- \$	622 \$

- i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.
- ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de Tl. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2024 et dans sa notice annuelle 2024 pour l'exercice clos le 28 décembre 2024.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 220 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 800 établissements.

Rapport annuel de 2024 et Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2024 et le Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels.

Téléconférence et webémission

Loblaw tiendra une téléconférence et une webémission le 12 novembre 2025 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-945-7677 ou le 888-699-1199. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 289-819-1450 ou au 888-660-6345, code d'accès 58943#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission, notamment les appels archivés, se trouvent sur le site Web de Loblaw à l'adresse loblaw.ca.

Pour un complément d'information

Investisseurs

Roy MacDonald

Vice-président, Relations avec les investisseurs investor@loblaw.ca

Médias

Scott Bonikowsky

Vice-président principal, Affaires corporatives et communications pr@loblaw.ca

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedarplus.ca et à loblaw.ca.
- 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société.
- 4) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.